

REPUBLIQUE DU SENEGAL
PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
AIDE MEMOIRE DE LA MISSION DE SUPERVISION
(DU 16 AU 30 MARS 2004)

I. INTRODUCTION

1.1 Du 16 au 30 mars 2004, une mission de la Banque Africaine de Développement composée de Monsieur Pierre T. SEYA, Chef de Division OCSD.2 et Madame Raymonde Y. COFFI, Architecte, a séjourné au Sénégal en vue d'accompagner la délégation américaine lors de la visite des sites des projets « Education III » et « Lutte contre la pauvreté », parallèlement à la supervision des deux projets.

II. OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA MISSION

2.1 La mission visait principalement, entre autres objectifs, à :

- i) Visite des sites : organiser et assister la délégation américaine lors de la visite des sites ;
- ii) Supervision : passer en revue l'exécution physique et financière du projet, l'état des acquisitions, l'état de réalisation des autres conditions du prêt et du don, la soumission des rapports d'activités et d'audit ; vérifier l'état d'exécution des recommandations de la dernière mission de supervision ; identifier les difficultés et problèmes rencontrés dans l'exécution du projet et recommander des solutions.

2.2 Durant son séjour, la mission a rencontré le Coordonnateur de la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (CSO/PLP), le Coordonnateur de la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (AT/CPEC), le Directeur de l'Alphabétisation et de l'Education de base, La Direction Générale de l'AGETIP. La mission a visité cinq sites d'activités à Kaniak, Malika et à Wakhinane - Nimzatt. La liste des personnes rencontrées est jointe en **annexe 1**.

2.3 Au terme du séjour, la mission a tenu avec les responsables du Ministère de l'Economie et des Finances et des projets supervisés une réunion de synthèse au cours de laquelle les résultats obtenus ont été discutés. Le présent aide-mémoire qui concerne le Projet de Lutte Contre la Pauvreté résume les conclusions et recommandations de la mission auxquelles les deux parties sont parvenues. Il a été rédigé et signé avec la partie sénégalaise, sous réserve de l'approbation des résultats de la mission par la Direction de la Banque.

2.4 La mission adresse ses sincères remerciements aux autorités sénégalaises, aux responsables et à l'équipe du projet et à l'ensemble des personnes rencontrées pour l'appui reçu dans l'accomplissement du travail.

III. DESCRIPTION ET DONNEES DE BASE DU PROJET

Objectifs et description du projet

3.1 L'objectif général du projet est de contribuer à réduire la pauvreté au Sénégal. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants : (i) élever le niveau éducatif, les compétences techniques et

professionnelles et les capacités d'auto-promotion des groupes-cibles ; (ii) accroître leurs capacités de génération de revenus et (iii) favoriser l'accès aux services de base.

3.2 Le projet comprend les composantes suivantes :

- Composante I : Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires
- Composante II : Microfinance et appui aux activités génératrices de revenus
- Composante III : Infrastructures, Equipements et Hydraulique villageoise
- Composante IV : Gestion du Projet.

Renseignements de base

3.3 Les données de base du Projet sont les suivantes :

- Date d'approbation : 30/06/1999
- Date de signature : 19/08/1999
- Date de mise en vigueur : 15/02/2001
- Date du dernier décaissement : 31/12/2004
- Coût total du Projet : 18,60 millions d'UC
- Prêt FAD : 10,00 millions d'UC
- Don FAT : 1,75 millions d'UC
- Gouvernement : 1,85 millions d'UC
- Autres source de financement
- Prêt FND : 5,00 millions d'UC
- Montant décaissé sur le prêt (mars 2004) : 3.573.682,79 UC (36%)
- Montant restant à décaisser : 6.426.317,317 UC (64%)
- Montant décaissé sur le don : 948.443,37 UC (54%)
- Montant restant à décaisser : 801.556,63 UC (46%)
- Organe d'exécution : Bureau de Gestion du Projet (BGP),
Ministère de la Famille, du
Développement social et de la
Solidarité Nationale
BP 17 245 Dakar
Tél : 221 869 10 87 / 869 10 91
Fax : 221 869 10 88

Financement du projet

3.4 Le Projet est financé conjointement par le FAD, le FAT, le Fonds Nordique de Développement (FND) et le Gouvernement comme indiqué dans le tableau suivant :

Coûts du projet par source de financement (en millions d'UC)

Sources de Financement	Devises	Monnaie Locale	Total	% Total
FAD	5,77	4,23	10,00	54%
FAT	0,58	1,17	1,75	9%
FND	2,62	2,38	5,00	27%
Gouvernement	0,00	1,85	1,85	10%
Total	8,97	9,63	18,60	100%
% du Total	48%	52%	100%	

IV. VISITE DES SITES

4.1 Le programme de la visite des sites a été confirmé de commun accord avec la mission de la Banque, les responsables nationaux des projets : Madame Khady FALL NDIAYE et Monsieur Daouda GUEYE, les représentants de l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal : Messieurs Douglas MEURS, Conseiller économique et commercial et Mamadou Lamine GASSAMA, Economiste. Les activités retenues ont porté essentiellement sur celles financées par la portion des dons dans la région de Dakar. Il faut signaler que ces activités sont complémentaires à celles financées par les prêts. La délégation américaine était composée de : Monsieur John TAYLOR, Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor, Messieurs Tony FRATTO (Assistant administratif, région Afrique de l'ouest), Bobby PITTMAN (Deputy Assistant secretary, région Afrique de l'ouest), Douglas MEURS (Ambassade des Etats-Unis au Sénégal), Madame Sonia RENANDER (Assistante économiste, région Afrique de l'ouest), Monsieur Olivier CARDUNER, représentant de l'USAID au Sénégal.

4.2 Les sites visités sont décrits ci-après :

- i) le périmètre maraîcher du village de Kaniack financé par un prêt du volet crédit à cinq groupements de femmes, d'hommes et de jeunes. Les montants des prêts varient entre 500 000 FCFA et 800 000 FCFA par groupement. 54 personnes dont 15 femmes et 39 hommes sont directement concernées ;
- ii) la case de santé du quartier de Malika est en cours de construction et va s'achever d'ici le mois d'avril 2004. Il comprend deux salles polyvalentes de soins devant servir également à d'autres activités telles que la nutrition, la planification familiale ;
- iii) la caisse locale d'épargne et de crédit (CLEC) Daarou Rahmane de Wakhinane, équipée par le projet. Tous les membres des organes de la CLEC (conseil d'administration, comité de crédit, comité de recouvrement et comité de surveillance) en place ont reçu des formations leur permettant de gérer ladite caisse ;
- iv) la classe d'alphabétisation Darou Rahmane de Wakhinane, qui comprend 30 apprenants(tes) (29 femmes et 1 jeune homme) pour une durée d'un an ;
- v) le complexe socio-communautaire de Wakhinane Nimzatt qui comprend une case foyer pour les activités communes des adultes/jeunes/personnes âgées, et une case des tout petits pour l'éducation préscolaire des enfants de 2 à 6 ans.

4.3 Les autorités et populations sénégalaises des communes visitées ont exprimé leur satisfaction quant à la cible visée et aux activités proposées qui ont rencontré l'adhésion de la population et à terme va permettre la pérennisation des acquis. Les autorités ont également apprécié le degré d'implication et le dynamisme des femmes dans le volet micro-finance.

4.4 Quant au Sous-secrétaire d'état au Trésor américain, Monsieur John TAYLOR a déclaré à la mission de la Banque et aux médias sénégalais avoir apprécié les résultats obtenus sur le terrain et s'est dit satisfait de l'utilisation faite des dons octroyés par la Banque.

V. ETAT D'EXECUTION DU PROJET

Conditions de l'accord de prêt et de don

5.1 Toutes les cinq autres conditions de l'accord de prêt et du don, liées à l'exécution du projet, ont été réalisées à l'exception du versement annuel au plus tard le 31 mars de la contrepartie nationale. Cette condition s'exécute comme suit :

IV. VISITE DES SITES

4.1 Le programme de la visite des sites a été confirmé de commun accord avec la mission de la Banque, les responsables nationaux des projets : Madame Khady FALL NDIAYE et Monsieur Daouda GUEYE, les représentants de l'ambassade des Etats-Unis au Sénégal : Messieurs Douglas MEURS, Conseiller économique et commercial et Mamadou Lamine GASSAMA, Economiste. Les activités retenues ont porté essentiellement sur celles financées par la portion des dons dans la région de Dakar. Il faut signaler que ces activités sont complémentaires à celles financées par les prêts. La délégation américaine était composée de : Monsieur John TAYLOR, Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor, Messieurs Tony FRATTO (Assistant administratif, région Afrique de l'ouest), Bobby PITTMAN (Deputy Assistant secretary, région Afrique de l'ouest), Douglas MEURS (Ambassade des Etats-Unis au Sénégal), Madame Sonia RENANDER (Assistante économiste, région Afrique de l'ouest), Monsieur Olivier CARDUNER, représentant de l'USAID au Sénégal.

4.2 Les sites visités sont décrits ci-après :

- i) le périmètre maraîcher du village de Kaniack financé par un prêt du volet crédit à cinq groupements de femmes, d'hommes et de jeunes. Les montants des prêts varient entre 500 000 FCFA et 800 000 FCFA par groupement. 54 personnes dont 15 femmes et 39 hommes sont directement concernées ;
- ii) la case de santé du quartier de Malika est en cours de construction et va s'achever d'ici le mois d'avril 2004. Il comprend deux salles polyvalentes de soins devant servir également à d'autres activités telles que la nutrition, la planification familiale ;
- iii) la caisse locale d'épargne et de crédit (CLEC) Daarou Rahmane de Wakhinane, équipée par le projet. Tous les membres des organes de la CLEC (conseil d'administration, comité de crédit, comité de recouvrement et comité de surveillance) en place ont reçu des formations leur permettant de gérer ladite caisse ;
- iv) la classe d'alphabétisation Darou Rahmane de Wakhinane, qui comprend 30 apprenants(tes) (29 femmes et 1 jeune homme) pour une durée d'un an ;
- v) le complexe socio-communautaire de Wakhinane Nimzatt qui comprend une case foyer pour les activités communes des adultes/jeunes/personnes âgées, et une case des tout petits pour l'éducation préscolaire des enfants de 2 à 6 ans.

4.3 Les autorités et populations sénégalaises des communes visitées ont exprimé leur satisfaction quant à la cible visée et aux activités proposées qui ont rencontré l'adhésion de la population et à terme va permettre la pérennisation des acquis. Les autorités ont également apprécié le degré d'implication et le dynamisme des femmes dans le volet micro-finance.

4.4 Quant au Sous-secrétaire d'état au Trésor américain, Monsieur John TAYLOR a déclaré à la mission de la Banque et aux médias sénégalais avoir apprécié les résultats obtenus sur le terrain et s'est dit satisfait de l'utilisation faite des dons octroyés par la Banque.

V. ETAT D'EXECUTION DU PROJET

Conditions de l'accord de prêt et de don

5.1 Toutes les cinq autres conditions de l'accord de prêt et du don, liées à l'exécution du projet, ont été réalisées à l'exception du versement annuel au plus tard le 31 mars de la contrepartie nationale. Cette condition s'exécute comme suit :

- Les contreparties des années 2001, 2002, 2003 ont été décaissées avec des retards ; pour l'année 2004, la décision d'allocation du fonds de crédit a été produite le 18 mars 2004 et le document figure en **annexe 2**. Le versement effectif des fonds dans le compte ouvert à cet effet devrait intervenir, au plus tard, dans la première semaine du mois d'avril 2004.

Résumé de l'exécution physique du projet

5.2 Le taux d'exécution global du projet en mars 2004 est estimé à 63% réparti par catégorie et par composante dans les tableaux suivants.

Taux d'exécution physique par catégorie

Catégories	Taux de la mission précédente	Taux actuel
A. BIENS		
Equipements/Mobilier/Fournitures (25,7 %)	17%	19%
B. TRAVAUX		
Construction/Réhabilitation (20,7%)	26%	32%
C. SERVICES		
Etudes et supervision (2,4% du Projet)	19%	26%
Services de spécialistes (8,3%)	35%	47%
Formation (18%)	39%	72%
Audit (0,3%)	50%	50%
D. DIVERS		
Fonds de crédit (18,8%)	20%	29%
E. FONCTIONNEMENT		
Fonctionnement (5,8%)	36%	38%
Total Pourcentage (100%)	44%	63%

Taux d'exécution physique par composante

Composantes	Taux de la mission précédente	Taux actuel
Renforcement des capacités (24,4%)	38%	66%
Microfinance et AGR (22,6%)	44%	68%
Infrastructures/Equipements/Hydraulique (43,3%)	41%	56%
Gestion du projet (9,7%)	70%	74%
Total Pourcentage (100%)	44%	63%

Etat d'avancement du projet par composante

5.3 L'état de réalisation physique du projet par composante est présenté dans les paragraphes qui suivent.

Composante I : Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires

5.4 Au titre de cette composante, le projet finance des activités d'alphabétisation, d'information et de sensibilisation, de formation et d'appui institutionnel destinées aux bénéficiaires et partenaires institutionnels et d'exécution. Les activités prévues sont réparties en deux sous composantes : (i)

activités de sensibilisation, d'IEC et d'alphabétisation ; (ii) renforcement des capacités des partenaires d'exécution.

Sous composante Sensibilisation, Alphabétisation fonctionnelle et IEC

Volet Sensibilisation et IEC

5.5 Le volet Information, Education et communication IEC a été délégué au cabinet OFBD MARKETING signataire d'une convention avec le projet. Le plan de communication est axé sur la communication institutionnelle et la mobilisation sociale.

BIENS : Equipements, mobilier et fournitures

5.6 Dans le cadre de la communication institutionnelle, en 2003, le cabinet OFBD a édité 2000 plaquettes et 450 agendas sur l'état d'avancement du projet et les réalisations en cours qui ont été diffusés auprès des institutions nationales et internationales, les partenaires d'exécution et institutionnels et les bénéficiaires.

5.7 Pour la mobilisation sociale, 500 guides du relais en intermédiation sociale et 11 650 affiches thématiques ont été édités sur 7 thèmes : le schéma de financement, l'emprunt et le remboursement des crédits, l'assiduité dans les classes d'alphabétisation, la gestion des points d'eau, la gestion des équipements de post récolte, la gestion des infrastructures communautaires, le fonctionnement des comités de quartier ou villageois. Les supports secondaires suivants ont été produits : 2000 tee-shirts, 1000 casquettes, 600 foulards. Une exposition itinérante est réalisée sur 17 planches et concentre des images reflétant toute la genèse de la mise en œuvre du projet.

5.8 Des reportages radio - télévisés et des articles ont été réalisés au niveau de la presse écrite pour la couverture des activités réalisées dans le cadre du projet : pose de la 1ère pierre des infrastructures socio- communautaires et des ouvrages hydrauliques ; rencontre avec les partenaires dans le cadre du bilan à mi-parcours et de la session de mise à niveau des parlementaires ; reportage sur le voyage du conseil d'administration de la BAD à Dalifort, département de Pikine le 27 janvier 2004, etc. Ce dernier publi-reportage a été consigné sur CD-ROM.

SERVICES : Services de spécialistes

5.9 Au cours de l'année 2003, le cabinet OFBD a identifié 140 relais en intermédiation sociale choisis dans les communautés de base et organisé, en septembre 2003, des ateliers régionaux de formation et de contractualisation avec lesdits relais dans les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Tamba et Kolda. Ensuite, des activités de mobilisation sociale des bénéficiaires ont été menées par les relais dans les 600 communautés de base tout au long des mois d'octobre, novembre et décembre 2003 sur les thèmes tels que : la participation active au programme d'alphabétisation, la gestion et le remboursement des financements, la bonne gestion des infrastructures et ouvrages communautaires pour une pérennisation des investissements du projet. Les relais d'intermédiation sociale sont composés de monitrices rurales, d'assistantes villageoises, de représentantes de la FNGPF (Fédération Nationale des Groupements de promotion Féminine) et de communicateurs traditionnels.

5.10 Le suivi des relais par OFBD s'effectue à travers des missions trimestrielles et des fiches de suivi remplies par les relais pour chaque activité menée et visées par le responsable régional du bureau de projet et par le représentant du comité villageois ou de quartier. Il est prévu une évaluation interne de la première phase de sensibilisation par le cabinet OFBD, avant le recyclage des relais et le démarrage de la deuxième phase. Cette deuxième partie des activités va démarrer en

nommés aux paragraphes 5.30 ci-dessus. Au sortir de ces formations, les bénéficiaires devraient améliorer leurs capacités techniques et managériales pour gérer efficacement leur structure et leurs activités. D'ores et déjà, les apprenants se sont félicités, d'une manière générale, de l'intervention du PLCP dans leur localité et des connaissances nouvelles qu'ils ont acquises grâce à ces formations. La rémunération des ONG représente 5% du montant des projets élaborés et effectivement financés par les SFD.

5.35 La gestion du volet micro crédit a été confiée aux trois structures identifiées dans le rapport d'évaluation (CMS, PAMECAS et ACEP), ainsi qu'à six autres structures (ONG et mutuelles) signataires de la convention cadre du ministère de l'économie et des finances. Les conventions de 2003 passées avec ces dernières structures seront financées sur les fonds de contrepartie étant donné que la Banque ne les a pas approuvées en raison du non-respect de la procédure de recrutement.

5.36 Durant son séjour, la mission a rencontré la cellule AT/CPEC en présence de l'équipe du Projet et a été informée que pour le suivi du travail confié aux Structures financières décentralisées (SFD) et aux ONG d'encadrement technique, une évaluation vient d'être réalisée par la cellule AT/CPEC, qui est une structure de l'Etat coordonnant les activités des SFD exerçant dans le pays. Les résultats seront transmis à la Banque, dès réception du rapport par le Projet. Néanmoins, les premières impressions de la mission AT/CPEC sont résumées ci-dessous :

- L'augmentation du sociétariat des SFD,
- La culture de l'épargne développée au niveau des populations,
- La forte demande de crédit des populations,
- La création d'emplois au niveau des activités,
- La proximité du crédit par rapport à la cible du Projet,
- L'insuffisance et l'incompétence des personnels de certaines ONG,
- Les difficultés entre ONG et SFD, dues à des incompréhensions et au manque d'échanges d'informations,
- La faiblesse de la rémunération des prestations des ONG.

5.37 La mission d'évaluation de la cellule AT/CPEC a également noté quelques difficultés rencontrées par certaines ONG dans l'accomplissement de leur mission (Kédougou, Sédhiou et Tambacounda). Les mesures suivantes ont été proposées :

- Pour les ONG (ex : AVPK) qui ont des ressources humaines qualifiées insuffisantes, il faudra envisager la formation du personnel, à défaut de son renforcement par les agents des CERP ;
- Concernant l'ONG ACTION PLUS, qui refuse de coopérer avec la SFD, une lettre de mise en demeure pour la reprise du travail, devrait lui être envoyée avec un délai de 15 jours. Passé ce délai, le protocole pourrait être résilié après un délai minimum de 30 jours ;
- Pour AFRICARE, les dépenses dépassant le budget alloué pourraient être remboursées et il lui sera demandé de poursuivre la mission qui lui a été confiée.

5.38 Au terme de la réunion tenue avec les SFD et ONG d'encadrement technique, il a été retenu de tenir une journée de réflexion en vue de la révision du taux de rémunération des ONG pour leurs prestations. Les principaux points discutés sont :

- Proposer un autre mode de calcul de la rémunération des prestations des ONG, pour tenir compte des tâches accomplies ;

- S'assurer que les personnes suivant les cours d'alphabétisation seront encadrées en vue de préparer des projets à soumettre au financement des SFD ;
- Conserver le caractère communautaire des projets soumis par les groupements aux SFD ;
- Assurer l'encadrement technique de tous les bénéficiaires ayant reçu un financement ;
- Diriger les clients des crédits vers l'alphabétisation ;
- Veiller à ce que les SFD financent les petits crédits.

5.39 Les deux bureaux d'études chargés du renforcement des capacités des partenaires d'exécution du PLCP ont exécuté trois sessions de formation en genre et méthodes participatives, en gestion de projets et gestion financière et comptable des SFD en direction de 258 personnes.

DIVERS : Fonds de crédit

5.40 Les fonds de la contrepartie versés en 2001 (404 929 312 FCFA y compris les intérêts) ont été mis à la disposition des SFD en janvier 2003 et les activités de crédit ont démarré en mars 2003. Ces premiers fonds n'ont pas permis de satisfaire les demandes de décaissement sur quatre mois formulées par les SFD retenues qui s'élevaient à 1 068 975 000 FCFA. Le projet a été obligé de répartir ce fonds disponible entre les SFD, en tenant compte de leur demande et du nombre de communautés de base en charge.

5.41 La mobilisation de la contrepartie de 2002 (365 millions de FCFA) n'a été effective qu'au mois de juin 2003, ensuite un montant de 229 000 000 FCFA a été débloqué pour 2003. La BAD a décaissé dans le compte de crédit ouvert à la CNCAS, un montant de 249 millions FCFA courant août 2003. Une nouvelle demande de décaissement d'un montant de 404 545 000 FCFA est envoyée à la BAD au mois de mars 2004. La mobilisation de la contrepartie pour 2004 (132 000 000 FCFA) est presque à terme, la décision est déjà signée par le Ministre du budget et soumis à la DDI et au Contrôle financier pour visa, avant décaissement.

5.42 La mise à disposition des fonds se fait sur la base des conventions signées avec les SFD et des programmes prévisionnels d'activités et sur la base des demandes de décaissement des SFD. A cet effet, les SFD ont ouvert des sous – comptes dans leurs livres comptables pour la gestion du fonds de crédit reçu du PLCP et les remboursements y afférents. Leurs programmes d'activités sont basés sur la capacité d'absorption des groupes cibles des communautés de base où elles interviennent.

5.43 En décembre 2003, les SFD avaient financé au total 4 109 projets d'un montant de 1 003 549 510 FCFA, pour le compte de 18 931 promoteurs. Pour le remboursement, une bonne partie de ces fonds est presque arrivée à échéance et selon les SFD, 90,50% des fonds échus sont recouvrés et recyclés dans le financement de nouveaux projets. Les détails se trouvent en annexe 3.

Composante III : Infrastructures, Equipements et Hydraulique villageoise

5.44 En vue de l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et les conditions de travail des groupes cibles, cette composante finance trois sous-composantes : (i) Infrastructures et équipements socio-communautaires ; (ii) Hydraulique villageoise ; (iii) Cases foyers et garderies socio-éducatives.

Sous-composante : Infrastructures et équipements socio-communautaires (cases foyers et garderies socio-éducatives)

SERVICES : Services de spécialistes

5.45 Dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée signée avec l'AGETIP le 20 août 2001, les études techniques et architecturales afférentes aux infrastructures socio communautaires ont été exécutées et le suivi des travaux de construction est en cours.

SERVICES : Etudes et supervision

5.46 Dans le cadre de sa convention, l'AGETIP a recruté un bureau pour les études architecturales et techniques, trois bureaux pour le suivi et la supervision des travaux de réalisation des infrastructures communautaires et un autre pour l'élaboration des maquettes. Des avenants aux contrats respectifs des maîtres d'œuvre sont envisagés par l'AGETIP, compte tenu des glissements des délais d'exécution (délocalisation de programme par défaut de terrain, inaccessibilité de certains sites du fait de l'hivernage, etc.). Les détails des coûts supplémentaires sont présentés en annexe 4.

TRAVAUX : Construction

5.47 Le programme de construction arrêté en rapport avec les bénéficiaires est comme suit :

Région	Case foyer	Case des Tout Petits	Case de Santé	Total Infrastructures	Nombre de sites
DAKAR	04	02	02	08	6
THIES	03	03	03	09	7
DIOURBEL	03	03	03	09	8
TAMBA	03	03	03	09	8
KOLDA	03	03	03	09	6
TOTAL	16	14	14	44	35

5.48 Pour la réalisation des travaux, suite à des appels d'offres lancés en avril/mai 2003, l'AGETIP a recruté 8 entreprises adjudicataires de 9 lots. Après la signature des 9 contrats le 12 août 2003, les chantiers ont démarré entre août et septembre 2003 sur 24 des 36 sites retenus. Les autres sites n'ont pu démarrer qu'entre octobre 2003 et mars 2004 pour des raisons d'inaccessibilité de 7 sites dans la région de Tamba ou pour des problèmes fonciers qui ont en définitive conduit à la relocalisation des ouvrages prévus (5 sites des régions de Dakar, Thiès et Diourbel).

5.49 Pour des délais d'exécution variant de six à huit mois, le taux d'avancement global de l'ensemble des travaux démarrés entre août et septembre 2003 est de 76,48%. Pour les 4 sites démarrés en octobre, ce taux est de 57,12% et pour ceux démarrés en janvier 2004, il est de 49,7%. Les détails des marchés figurent dans le tableau ci-dessous.

Entreprises	Lot adjudgé	Montant HT du marché F CFA	Taux d'exécution	Délais d'achèvement (fin au plus tard)
ARC sarl	Lot 1 Dakar : Construction d'un complexe case foyer + case des tout petits, d'une case des tout petits et d'une case de santé	147 004 328	Entre 16% et 95%	1 ^{er} juillet 2004
MAXIBAT	Lot 2 Dakar : Construction d'une case foyer ; d'une case de santé et d'un complexe case foyer + case des tout petits	158 004 794	Entre 79% et 88%	23 mai 2004

<u>Entreprises</u>	<u>Lot adjugé</u>	<u>Montant HT du marché F CFA</u>	<u>Taux d'exécution</u>	<u>Délais d'achèvement (fin au plus tard)</u>
T.T.C.E.B	<u>Lot 3 Thiès</u> : Construction de deux complexes case foyer + case des tout petits	167 984 073	Entre 16% et 45%	7 juin 2004
E.T.P.A	<u>Lot 4 Thiès</u> : Construction d'une case foyer ; de trois cases de santé et d'une case des tout petits ;	115 432 845	Entre 62% et 71%	29 mai 2004
	<u>Lot 5 Diourbel</u> : Construction d'une case foyer ; d'une case de santé et d'une case des tout petits	85 144 262	Entre 60% et 72%	23 mai 2004
Baol Construction	<u>Lot 6 Diourbel</u> : Construction d'une case foyer ; d'une case de santé et d'une case des tout petits	121 584 711	Entre 60% et 67%	29 mai 2004
Ebati Services	<u>Lot 7 Diourbel</u> : Construction d'un complexe case foyer + case de santé et d'une case des tout petits	84 374 354	0% et 63%	28 juin 2004
E.B.I.S	<u>Lot 8 Tamba</u> : Construction de trois cases foyers ; de trois cases de santé et de trois cases des tout petits	246 173 171	Entre 0% et 44%	1 ^{er} septembre 2004
G.I.E Keur Anta	<u>Lot 9 Kolda</u> : Construction de trois cases foyers ; de trois cases de santé et de trois cases des tout petits	274 531 764	Entre 36% et 45%	29 juillet 2004
TOTAL		1 400 334 302		

5.50 La séance de travail tenue avec la mission, l'AGETIP et le BGP a permis de passer en revue l'état d'avancement des chantiers, les travaux supplémentaires identifiés par le MOD et le BGP (carrelage, faux plafonds, cloisons des ateliers thématiques) et les coûts additionnels y afférents. De plus, la mission a été informée que les marchés adjugés aux maîtres d'œuvre et ceux attribués aux entreprises après les appels d'offres laissent apparaître un dépassement par rapport aux montants alloués aux études et aux travaux dans la convention de AGETIP. Des réaménagements opérés sur les murs de clôture et les charpentes des infrastructures ont généré globalement une moins value de 68 720 733 F CFA sur le montant total des contrats signés.

5.51 Afin de faire face à ces différents dépassements et réaménagement, une proposition d'avenant sera soumise par l'AGETIP, tenant compte des avenants à passer avec les maîtres d'œuvre et les entreprises et des frais d'agence complémentaires. Une requête justifiée sera soumise à l'avis de la Banque. Les détails des réaménagement de la convention AGETIP (études, travaux, honoraires) sont présentés en **annexe 4**.

BIENS : Equipements, mobilier et fournitures

5.52 Suite à la relance de l'appel d'offres international pour l'acquisition des équipements d'allègement (broyeurs, batteuses, décortiqueuses, charrettes etc.), en date du 30 septembre 2003, deux fournisseurs ont été retenus comme adjudicataires provisoires, après avis de non-objection de la Banque notifié le 15 mars 2004. Les délais de livraison sont de trois mois et les sociétés sont :

- AFÇO, pour le lot de fournitures et installation de 336 broyeurs à céréales, 18 décortiqueuses à mil, 12 batteuses à mil, 12 décortiqueuses à fonio ainsi que des lots de pièces de rechange connexes, d'un montant total de 326 526 000 FCFA HT/HD,
- SISMAR, pour la fourniture et l'acheminement de 120 charrettes asines et 96 charrettes équines, pour un montant HT/HD de 41 779 200 F CFA.

5.53 En ce qui concerne les équipements destinés aux cases des tout petits et cases de santé, le dossier de consultation est en cours de correction, suite aux observations de la Banque notifiées le 03 mars 2004.

SERVICES : Formation

5.54 Pour les équipements post-récolte, la formation destinée aux opérateurs (entretien et maintenance) est intégrée dans les contrats des fournisseurs et seront dispensées au moment de la mise en place desdits équipements ; la formation des comités de gestion, par les agents des C.E.R.P, est envisagée entre les mois de mai et juillet 2004.

5.55 La formation des agents des cases de santé (agent communautaire de santé et matrone) et celle destinée aux auxiliaire des cases des tout petits sont planifiées entre les mois de mai et juillet 2004. Ces formations se feront en collaboration avec les services de la Santé et ceux du Ministère délégué en charge de la petite Enfance avec qui le Projet a déjà signé un protocole d'accord.

Sous-composante : Hydraulique villageoise

SERVICES : Etudes et supervision

5.56 Le Groupement de bureaux d'études nordique et sénégalais COWI - AISB recruté comme maître d'œuvre a réalisé toutes les études et la mission de supervision prévue sur toute la durée du programme hydraulique se poursuit convenablement.

5.57 La consultation sur liste restreinte pour le recrutement de bureaux de contrôle hydraulique est presque à terme, après l'avis favorable du FND sur les résultats de l'évaluation des soumissions. Les projets de contrat seront soumis à la Commission nationale des contrats de l'Administration pour avis, au plus tard le 05 avril 2004. Les services techniques du Ministère de l'Hydraulique assurent la surveillance des travaux, en attendant les prestations des bureaux.

SERVICES : Formation

5.58 Une série de formations est envisagée au titre de cette sous composante pour garantir la pérennisation des investissements, notamment en maintenance, en gestion des infrastructures et équipements, en hygiène et assainissement, dans les activités liées aux points d'eau (maraîchage, arboriculture, etc). Les personnes préposées à l'entretien des pompes seront formées lors de l'installation de ces équipements par les fournisseurs. Toutes ces formations sont envisagées après la réception des ouvrages, entre novembre et décembre 2004. Quant à la formation des comités de gestion des points d'eau, elle démarrera à partir de mai 2004 et sera confiée aux agents des C.E.R.P à qui sera donnée au préalable une session de mise à niveau.

TRAVAUX : Construction

5.59 Deux entreprises ont été recrutées et l'ordre de service de démarrer les travaux leur a été notifié le 26 octobre 2003 avec des délais d'exécution de onze (11) mois à partir du 26 novembre 2003, il s'agit de :

- Le Consortium d'Entreprises CDE, pour la réalisation de 120 puits hydrauliques d'un montant HT/HD de 1 678 936 999 FCFA (1 995 119 721 FCFA TTC). Le taux d'exécution est de 40%,

- La Sénégalaise de Voirie, de Travaux publics et de Génie civil SVTP/GC, pour la réalisation de 60 mini réseaux d'eau potable et 120 latrines d'un montant HTHD de 706 263 900 F CFA (848 968 900 FCFA TTC). Le taux d'exécution a atteint 27 %.

BIENS : Equipements, Mobilier et Fournitures

5.60 Suite à deux appels d'offres internationaux lancés le 11 août 2003, pour l'acquisition des équipements d'exhaure destinés aux ouvrages hydrauliques, deux fournisseurs ont été retenus. Les marchés ont été signés et approuvés avec des délais de livraison de trois à quatre mois :

- DANSKSOLERNERGI (Danemark), pour la fourniture et l'installation de 37 électropompes solaires, 35 électropompes thermiques ainsi qu'un lot de pièces de rechange, d'un montant HT/HD de 640 321 871 FCFA,
- MEERA AND CEIKO (Inde), pour la fourniture et l'installation de 120 Pompes manuelles ainsi qu'un lot de pièces de rechange d'un montant de 92 739 857 FCFA HT/HD.

Composante IV : Gestion du projet

TRAVAUX : Construction / Réhabilitation

5.61 La réhabilitation des bâtiments conventionnés mis à la disposition du Projet a été effectuée par l'intermédiaire de l'AGETIP et est achevée depuis le mois de janvier 2001. En ce qui concerne les URG de Kolda et Tambacounda, en raison de la non-disponibilité de bâtiments conventionnés, la contrepartie supporte des charges locatives.

5.62 Suite à une consultation restreinte, les travaux d'installation du réseau informatique par le fournisseur ATI sont achevés en février 2003. La formation du personnel au nouvel environnement informatique est achevée durant le dernier trimestre 2003.

BIENS : Equipement, Mobilier et fournitures

5.63 L'acquisition des équipements du bureau de projet a été faite auprès de IAPSO et livrés en mars et juin 2002. Ces équipements sont composés de : matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes et onduleurs), véhicules, matériel de reprographie et de froid. L'installation du mobilier du BGP et des URG, composé de bureaux, chaises visiteurs, fauteuils et d'armoires métalliques a été finalisée le 30 septembre 2002.

SERVICES : Services de spécialistes

5.64 L'élaboration du manuel des opérations et procédures administratives et financières par un consultant individuel s'est achevée le 17 septembre 2002, avec la soumission à la même date, du rapport final à la Banque, pour avis.

5.65 Le personnel d'encadrement du Projet a également pris fonction depuis septembre 2000, il s'agit de la Directrice, de 4 responsables de composante, de 5 coordonnateurs(trices), de 5 assistants(tes), un administrateur gestionnaire et de la comptable. Ces deux derniers ont pris service en mars 2002. Tout le personnel démissionnaire a été remplacé. Le spécialiste en passation des marchés recruté en avril 2002, a été remercié pour non-respect des termes de son contrat (absences répétées, non-exécution de certaines tâches conformément au planning d'activités, etc). Les tâches correspondantes ont été réalisées par le bureau de gestion du projet.

5.66 Un système informatisé d'information comptable et financier a été mis en place en décembre 2003. La saisie des données pour les exercices 2001 et 2002 a été réalisée en janvier et février 2004, quant à l'exercice 2003, elle devrait être terminée dans la première semaine du mois d'avril 2004. La formation à l'utilisation du logiciel a été entamée avec la comptable et se poursuivra à cette même date, pour le reste de la Direction.

FONCTIONNEMENT

5.67 Les 8 secrétaires et 8 chauffeurs ont été recrutés ; les trois (03) chauffeurs licenciés ont été remplacés et ont pris fonction le 4 août 2003. Pour la surveillance des locaux du BGP et des URG, une société de gardiennage ADSAT a été recrutée depuis août 2002. La société Kolere Distribution, chargée du nettoyage des locaux du BGP et des URG, a démarré ses prestations en décembre 2001. Suite aux évaluations du personnel effectuées par la Direction, les résultats sont jugés satisfaisants par la Directrice du projet.

Rapports trimestriels d'activités

5.68 Le projet a élaboré treize rapports trimestriels d'avancement couvrant les périodes de septembre 2000 à décembre 2003 et trois rapports annuels. Le dernier rapport concernant le dernier trimestre 2003 a été transmis à la Banque, à la date du 16 mars 2004. Il a été demandé aux partenaires d'exécution de produire des rapports d'activités trimestrielles à fournir au BGP. La plupart des ONG a produit quatre rapports d'activités trimestrielles couvrant la période de janvier à décembre 2003 et les SFD fournissent la situation trimestrielle des financements et du recouvrement.

Audit des comptes

5.69 Les deux rapports d'audit des comptes clos au 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002 ont été respectivement soumis à la Banque en août et décembre 2003. Le dossier de consultation relative au recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes des exercices 2003 et 2004, soumis à la Banque pour avis, le 31 décembre 2003 a été approuvé le 03 mars 2004. Les lettres d'invitation ont été lancées le 16 mars 2003 ; l'ouverture des plis est prévue le 16 avril 2004.

Gestion et coordination du Projet

5.70 Un manuel de procédures précisant les modalités de gestion et de fonctionnement de toutes les activités du projet a été élaboré et validé selon une approche participative impliquant les structures de l'Etat, les partenaires d'exécution, les bénéficiaires.

5.71 Des réunions hebdomadaires se tiennent entre la Directrice du Projet et les responsables des composantes pour procéder au suivi de l'exécution des activités planifiées. Suivant une périodicité bi-hebdomadaire, les réunions de coordination du Bureau de Gestion du Projet, élargie à l'Unité Régionale de Dakar, sont l'occasion d'évaluer les actions menées, de sérier les contraintes et de proposer des mesures correctrices.

5.72 Les URG régionales participent aux réunions semestrielles de coordination élargie auxquelles sont conviés les chefs de Centre d'Expansion Rurale Polyvalents (CERP) qui constituent les services déconcentrés les plus proches des populations ciblées. La dernière réunion a été tenue les 12 et 13 janvier 2004 pour mesurer l'état d'exécution des activités et replanifier les activités sur l'année 2004. Les URG tiennent également des réunions thématiques qui sont des cadres de concertation avec les différents partenaires spécifiques (alphabétisation, sensibilisation,

crédit, etc). Les URG et responsables des comités villageois et de quartier participent aux réunions hebdomadaires de chantier des travaux.

5.73 Il existe aussi des comités à tous les niveaux du système (Village/quartier, commune/arrondissement, région, national). Les comités de pilotage se réunissent, pour statuer sur la planification et l'exécution de toutes les activités du projet, suivant la périodicité annuelle pour le niveau national, semestrielle pour le niveau régional, tous les quatre mois pour le comité communal et tous les trois mois pour le comité local de pilotage. Leurs recommandations sont consignées dans un rapport et prises en compte dans la mise en œuvre des activités. Les comités villageois ou de quartier sont les cellules les plus proches des bénéficiaires. Ils coordonnent les comités thématiques de suivi des activités. Une formation sur leurs rôles et responsabilités a été déjà réalisée par le Projet, en février-mars 2004. Ils se réunissent une fois par mois et en cas de besoin.

5.74 En raison de la date d'achèvement du projet prévue au 31 décembre 2004, la revue à mi-parcours initialement prévue a été jugée non pertinente par la mission et le Gouvernement. Néanmoins, il a été retenu de réaliser une étude par un consultant individuel afin d'évaluer les résultats enregistrés pour chaque activité du projet. Les termes de référence du consultant ne comprendront pas le volet micro finance, étant donné que la cellule AT/CPEC du ministère de l'économie et des finances évalue actuellement les intervenants de ce volet (ONG d'encadrement et SFD) ; mais ces TDR intégreront les activités génératrices de revenus initiées par les populations et financées sur le volet micro crédit. La DCEF et la DDI du ministère de l'économie et des finances seront associées au processus de recrutement du consultant et à l'examen des résultats.

5.75 Pour faciliter l'exploitation des informations fournies par les partenaires d'exécution, il est envisagé de recourir aux services d'un consultant pour une durée d'au maximum un mois pour la mise en place d'un système global de suivi des indicateurs d'impact et d'évaluation des actions menées, suite à une consultation restreinte. Les résultats de cette mission serviront à mieux exposer les résultats attendus pour le Projet et de ressortir la contribution du Projet à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Ceci permettrait de rendre plus accessible les données collectées et d'organiser leur restitution suivant la matrice des actions du Projet et celle du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Il est également attendu du consultant, la production d'un cahier des charges pour la mise en place d'un logiciel capable d'implémenter les résultats de la mission et de produire les états proposés. Le développement de cette application sera confié à une structure spécialisée en informatique à recruter, sur la base d'une consultation restreinte.

5.76 Du 26 octobre au 02 novembre 2003, une mission du Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP) du Mali, composée de Madame SY Khadiatou SOW, Directrice de l'Unité de Gestion du Fonds (UGF), de Madame Mariam TOURE et Monsieur Koulou FANE, membres du Conseil d'Administration et de Messieurs Modibo Camara et Massa Makan Traoré, experts en développement communautaire respectivement à l'antenne de Nioro Sahel (Kayes) et à l'antenne de Kolokani (Koulikoro), a séjourné au Sénégal, dans le cadre d'une visite de travail avec le Projet de Lutte contre la Pauvreté du Sénégal (PLCP / FAD-FND). A l'instar du PLCP, le PRP est financé par le FAD de la Banque Africaine de Développement (BAD) et bénéficie d'une contribution du Gouvernement du Mali. Les résultats de la visite ont été consignés dans un aide-mémoire co-signé par les deux parties. Parmi les recommandations, on peut noter :

- Une visite d'études au Mali pour le PLCP en fin mai - début juin 2004 ;
- Une rencontre sous-régionale des Projets de Lutte contre la Pauvreté financés par la BAD ; Elle est prévue en décembre 2004 ; Les deux initiatrices pourraient se charger de l'organisation en relation avec la Banque.

d'alphabétisation ont initié des cotisations symboliques pour mener des AGR et renouveler le matériel pédagogique. A Sédhiou, les populations de certains villages ont confectionné leurs propres bancs avec des troncs d'arbres.

VII. ETAT DES ACQUISITIONS ET DES DECAISSEMENTS

Acquisition des biens, travaux et services

7.1 Dans le cadre des acquisitions du projet, il a été réalisé 4 appels d'offres internationaux, 2 appels d'offres nationaux et 25 consultations restreintes. Les règles en matière d'acquisition sont en train d'être maîtrisées. Néanmoins, le bureau de projet signale que, si l'acquisition des équipements auprès de IAPSO permet de réaliser des économies, la procédure est cependant très longue. En effet, le processus d'acquisition a débuté le 05 novembre 2000 et les matériels ont été réceptionnés par le Projet aux mois de mars et juin 2002. Toutes les acquisitions de fournitures et de carburant se font sur consultations restreintes suivant la base de données des fournisseurs disponible au Projet.

7.2 Concernant les acquisitions passées, la mission a rappelé au bureau de gestion du projet (BGP) que le recrutement des six autres structures de financement (ONG et mutuelles) ne s'est pas réalisé conformément aux règles de la Banque. Aussi, les conventions passées avec ces dernières structures pour l'année 2003 seront financées sur les fonds de contrepartie. Pour l'année 2004, le mode de recrutement des SFD supplémentaires sera la consultation sur la base de listes restreintes à établir selon les résultats des études préalables déjà initiées et de l'évaluation faite par la cellule AT/CPEC. Les acquisitions en cours de finalisation se présentent comme suit :

Entente directe (après avis de la Banque) :

- i) L'acquisition des manuels d'alphabétisation auprès des maisons d'édition détenant le copyright (NTM, OSAD, ARED et EENAS. Les manuels de la première cohorte ont été livrés en novembre 2003. Pour la deuxième cohorte, les commandes ont été faites en 15 janvier 2004.

Consultation restreinte :

- ii) L'impression des manuels d'alphabétisation en langues nationales sérère, mandinka, wolof et pulaar a été soumis à la Banque, en date du 9 janvier 2004, pour avis. Il a été approuvé par fax daté du 18 février 2004 et transmis aux soumissionnaires le 23 février 2004. L'ouverture des plis a eu lieu le 26 mars 2004 et l'évaluation est en cours ;
- iii) Le recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes 2003 et 2004, approuvé par la Banque le 03 mars 2004 et dont les invitations ont été lancées le 16 mars 2003. L'ouverture des offres est prévue le 16 avril 2004.

Appel d'offres international :

- iv) L'acquisition des équipements d'allègement des travaux post-récolte dont les résultats de l'analyse des offres ont été approuvés par la Banque le 5 février 2004. La mise en place des équipements devrait intervenir dans deux mois.

7.3 L'état des marchés signés et en cours d'exécution est donné en **annexe 5**.

Décaissement sur le prêt FAD et don FAT

7.4 Globalement, le taux de décaissement sur le prêt FAD est de 36% et celui du don FAT de 54%, compte tenu des informations contenues dans le ledger de la Banque et des dépenses effectuées sur le compte spécial. Le montant total des engagements et décaissements, à cette date est réparti comme suit :

Situation des engagements et décaissements sur le prêt FAD

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
TRAVAUX : Construct/Réhabilit	1 720 000	1 422 075 360	1 350 072,74	605 784,92	476 848 314	35%
BIENS : Eqpt/Mob/fournit	2 420 000	2 000 826 960	418 191,57	494 791,75	405 468 864	20%
SERVICES : Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation et Audit	3 130 000	2 587 846 440	1 886 252,83	1 468 973,71	1 210 849 760	47%
FONCTIONNEMENT	980 000	810 252 240	249 549,63	698 545,56	573 016 545	71%
FONDS DE CREDIT	1 750 000	1 446 879 000	750 336,48	305 586,84	252 655 532	17%
Total	10 000 000	8 267 880 000	4 654 403,25	3 573 682,79	2 918 839 016	36%

Situation des engagements et décaissements sur le don FAT

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
SERVICES : Services de spécialistes, Formation et Audit	1 750 000	1 446 879 000	948 443,37	948 443,37	774 140 999,00	54%

Contrepartie nationale

7.5 Conformément à l'accord de prêt, le Gouvernement devrait mobiliser le 31 mars de chaque année, les fonds requis pour la contrepartie ; la situation est décrite ci-dessous :

- Sur l'année 2000, en raison du démarrage non effectif des activités du Projet, les fonds n'ont pas été mobilisés. L'état a autorisé sur l'année 2001 un report de 100 millions du budget de l'année 2000 par arrêté. Cependant, il a été convenu avec la DCEF de prendre en compte l'intégralité du reliquat du fonds de crédit non mobilisé par l'Etat dans le budget 2004.
- Pour l'exercice 2001, un montant de 462 674 045 FCFA a été mobilisé dont 392 674 045 FCFA pour le fonds de crédit et 70 000 000 FCFA à titre de fonctionnement en juillet 2002. La différence de 1 225 548 FCFA non utilisée a été reversée au Trésor au 31 décembre 2002.

- Pour l'année 2002, un montant de 365 millions a été versé au mois de juin 2003 pour le fonds de crédit, puis 64 000 000 FCFA au Trésor le 18 juillet 2002 pour le fonctionnement.
- Le budget 2003 a été notifié le 6 janvier 2003 pour un montant de 397 millions de FCFA dont 229 millions représentant la part du fonds de crédit et le reliquat la part du fonctionnement. Les fonds relatifs au fonctionnement ont été mobilisés au mois de juillet 2003 sur la régie d'avances pour 64 millions, tandis que la mobilisation du fonds de crédit est intervenue le 22 septembre 2003.
- Quant à l'exercice 2004, la décision de versement de 132 millions a été prise le 18 mars 2004 pour le fonds de crédit.

7.6 La contribution du Gouvernement dans le cadre de sa contrepartie au Projet est résumée dans le tableau ci-après. Cette situation prend en compte la contribution supplémentaire de l'Etat sur le fonctionnement du Projet.

Situation des engagements et décaissements sur la contribution du Gouvernement

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
TRAVAUX : Construct/Réhabilitation	93 700	77 470 036	26 610 000	34,35%
FONCTIONNEMENT		0	550 873 952	
FONDS DE CREDIT	1 756 300	1 452 087 764	708 900 000	48,82%
	1 850 000	1 529 557 800	1 286 383 952	84,10%

Décaissement sur le prêt FND

7.7 Le premier décaissement sur le prêt FND a été effectué en date du 17 octobre 2002. Des paiements directs ont été effectués au profit du bureau d'études nordique COWI et des entreprises hydrauliques CDE et SVTP. Le montant des décaissements sur le prêt FND est de 1 347 343 UC au 16 mars 2004, soit un taux de décaissement de 27%. Le détail se trouve ci-dessous.

Situation des engagements et décaissements sur le prêt FND

Catégories SAP	Montants alloués en UC	Montants alloués en FCFA	Montants engagés en UC	Montants décaissés en UC	Montants décaissés en FCFA	% Décaissé
TRAVAUX : Construct/Réhabilit	2 978 340	2 462 455 772	2 884 900	957 800	748 828 768	32%
BIENS : Eqpt/Mob/fournit	1 366 595	1 129 884 347	937 633			
SERVICES : Etudes/supervision, Services de spécialistes, Formation	557 025	460 541 586	469 709	389 543	321 060 305	70%
FONCTIONNEMENT	98 040	81 058 296				
	5 000 000	4 133 940 000	4 292 241	1 347 343	1 069 889 073	27%

VIII. APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DE LA DERNIERE MISSION DE SUPERVISION

8.1 Sur les huit (08) recommandations faites par la mission de septembre 2003, quatre (04) ont été réalisées, trois (03) sont en cours et une (01) reste à faire. Le détail d'exécution est indiqué ci-dessous :

- i) Les règles de passation des marchés et les critères d'évaluation contenus dans les DAO ont été respectées dans le cadre de l'appel d'offres relatif à l'acquisition des équipements post-récolte ;
- ii) Le marché (12 575 000 FCFA HTVA) pour l'acquisition des manuels d'alphabétisation de la première cohorte, dont la procédure de recrutement n'avait pas respecté les règles de la Banque, a été exécuté et réglé sur les fonds de contrepartie en novembre 2003 ;
- iii) Le rapport d'audit des comptes clos au 31 décembre 2002 a été transmis à la Banque le 31 décembre 2003, au lieu de mi-octobre 2003 ;
- iv) Le dossier de consultation en vue du recrutement d'un cabinet pour l'audit des comptes des exercices 2003 et 2004 a été soumis à la Banque le 31 décembre 2003 et approuvé le 03 mars 2004. Les invitations ont été lancées le 16/03/04 ;
- v) La société de gardiennage a remboursé, le 26 décembre 2003, le matériel de bureau et informatique de l'URG de Thiès ;
- vi) Le DAO des équipements et mobiliers destinés aux cases-foyers, cases des tout petits et cases de santé, a été soumis à la Banque le 02 février 2004, au lieu d'octobre 2003. Le dossier est en cours de correction (regroupement des articles et établissement de nouvelles listes restreintes correspondantes) et sera transmis à la Banque au plus tard mi avril 2004 ;
- vii) Les termes de référence de la revue à mi-parcours du projet n'ont pas été transmis fin novembre 2003. La date prévisionnelle d'achèvement du Projet étant fixée au 31 décembre 2004, une revue à mi-parcours n'a pas été jugée pertinente par la Banque et le Gouvernement. Les conclusions et recommandations de l'évaluation d'un consultant individuel à recruter seront examinées par la prochaine mission de supervision du dernier trimestre de l'année 2004 ;
- viii) La coordination des activités des Projets de Lutte Contre la Pauvreté n'est toujours pas assurée par la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes du Ministère de tutelle. Aussi, est-il demandé à la Cellule de définir un calendrier de rencontres (au moins deux fois dans l'année) pour examiner les activités programmées et exécutées. Les résultats et recommandations de ces réunions devront figurer dans les rapports d'activités du Projet.

IX. COORDINATION AVEC LES AUTRES PARTENAIRES

9.1 La coordination que doit assurer la Cellule de Suivi du ministère du Développement Social ne se réalise pas, malgré les avis répétés de la Banque.

- vii) S'assurer que les SFD financent également les CLEC et CAPEC mises en place dans le cadre du projet ; et réserver au moins 50% des crédits à la première catégorie, conformément aux conclusions de l'atelier-bilan ;
- viii) Soumettre à l'avis de la Banque, au plus tard dans le courant de la première semaine d'avril 2004, les dossiers d'appel d'offres relatifs aux équipements d'infrastructures et à la sélection des SFD.

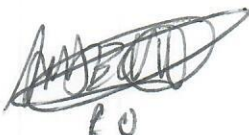
A la Banque de :

- i) Porter une attention particulière au traitement du dossier d'acquisition relatif aux équipements des infrastructures socio-communautaires, à la sélection des SFD impliquées dans le financement du volet crédit.

Fait à Dakar le 30 mars 2004.

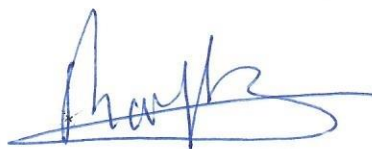
Ont signé :

Pour le Gouvernement



M. Daouda DIOP
Directeur de la Coopération Economique
et Financière

Pour la Banque africaine de développement



Madame Raymonde Y. COFFI
Expert Architecte, OCSD.2
Division du Développement Social

MISSION DE SUPERVISION DE AVRIL 2004

Annexe 1

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Prénoms et Nom	Fonction	Structure	Coordonnées téléphon.
Daouda DIOP	Directeur	Direction de la Coopération Economique et Financière DCEF / MEF	Tél/Fax : 822 12 67 822 35 62
André NDECKY	Directeur Adjoint	DCEF / MEF	822 35 62
Daba TRAORE	Chargée de Programme	DCEF / MEF	822 35 62
Ndèye Mayé DIOUF		DCEF / MEF	822 35 62
Adama DIENG	Chargé de Programme	Direction de la Dette et de l'Investissement DDI / MEF	Tél .821 23 25 Fax 821 16 30
Djibril DIOP	Coordonnateur	Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (AT/CPEC)	821 22 67
Sophie MONTEIRO MANE	Juriste	Cellule AT/CPEC	821 22 67
Moussa DIENG	Analyste Financier	Cellule AT/CPEC	821 22 67
Ousmane KA	Coordonnateur	Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté (MFDSSN)	842 23 97
Khady Fall NDIAYE	Directrice	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Mouhamadou Lamine MBAYE	Administrateur Gestionnaire	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Aminata NDIAYE	Responsable Comp. Renforcement des Capacités	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Assane SAGNE	Co-responsable Comp. Microfinance et AGR	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Aïssatou DIOP DIAGNE	Co-responsable Comp. Microfinance et AGR	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Moustapha DIEYE	Responsable Comp. Infrastructures, Equipements et Hydraulique	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Ramatoulaye DIOP DIENG	Comptable	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Rokhaya GUEYE DIOP	Gérante de la régie d'avance	PLCP – Bureau de Gestion	869 10 87
Olivier CARDUNER	Représentant au Sénégal	USAID	823 42 96

Prénoms et Nom	Fonction	Structure	Coordonnées téléphon.
Douglas MEURS	Conseiller économique et commercial	Ambassade des Etats-Unis à Dakar	823 42 96
Mamadou Lamine GASSAMA	Economiste	Ambassade des Etats-Unis à Dakar	823 42 96
Youhanidou WONE BA	Assistante commerciale	Ambassade des Etats-Unis à Dakar	823 42 96
Oumar WATT	Conseiller en communication	Ambassade des Etats-Unis à Dakar	823 42 96
Famara SARR	Coordonnateur	Réseau des Parlementaires pour la Population et le Développement	644 79 87
Oumar SARR	Président du Conseil Rural de Sangalkam	CR de Sangalkam	638 87 20
Kalidou NIASSE	Maire	Maire d'Arrondissement de Wakhinane-Nimzatt	689 89 12
Momar GADIAGA	Maire	Maire d'Arrondissement de Malika	562 45 38
Ibrahima NDIAYE	Directeur Général	AGETIP	839 02 30
Moussa DIARRA	Directeur Technique	AGETIP	839 02 31
Khady NIANG NDIAYE	Chef de Projet	AGETIP	839 02 36
Bassirou GAYE	Chef de projet	AGETIP	839 02 33
Alassane NDIAYE	Directeur	DALN (DAEB)	842 24 82
Ibrahima Cheikh KANE	Secrétaire Général	DALN (DAEB)	842 24 82
Pr Yéro SYLLA	Secrétaire Exécutif	SAFEFOD	824 44 06
Souleymane DIAW	Administrateur Comptable	SAFEFOD	824 44 06
Lamine MANDIANG	Superviseur de la formation	SAFEFOD	824 44 06
Boubacar SECK	Agent	CONGAD	824 41 16
Soda NDOYE	Chargée de programme	MECGFA Bambey	973 68 19
Dean SIM	Directeur Général	ONG AFRICARE	869 74 01
Dabel BA	Directeur Antenne de Tambacounda	ONG AFRICARE	981 29 80
Aliou SARR	Agent	ONG Sahel 3000	835 19 09
Samba SIDIBE	Président	AVPK	985 15 23
Momar DIOP	Agent	ONG CONACAP	824 18 11
Abdoulaye SENE	Agent	ONG CONACAP	824 18 11
Ndèye Fatou DIAGNE	Agent	ONG CONACAP	824 18 11
Samba DIOUF	Chef d'Antenne Dakar	ASACASE	854 03 02
Ibrahima DIALLO	Coordonnateur	ONG APDJ	971 17 16
Seynabou DIOP	Coordonnatrice	RECEC	867 12 40
Ndella DIENG	Agent	RECEC	867 12 40
Dame MBOW	Formateur	ONG CESAO	941 22 26
Mbaye DIAKHATE	Président	ONG EGA	971 17 16

Prénoms et Nom	Fonction	Structure	Coordonnées téléphon.
Mamadou NDIA YE	Agent	ONG ACA	825 32 14
Elvalide DIOP	Agent	CMS	889 09 09
Ndèye Mariane THIOYE	Directrice Exécutive	FDEA	825 20 58
Khady DEM	Agent	FDEA	825 20 58
Serigne NGOM	Agent	UMECUDEFS	953 36 50
Sellé TOURE	Chargé de Programme	GREEN Sénégal	951 68 30
EL Hadj DIOUF	Agent	AHDIS	824 52 83
Sidy NDIA YE	Responsable Programme	AJED	835 03 20
Cheikh Abdoul Ahad MBACKE	Président	ONG PASTEEL	978 03 82
Mamadou SARR	Agent	ANMFR	951 19 23
Moussa MBAYE	Agent	ANMFR	951 19 23
Adama BA	Agent	UM PAMECAS	839 86 60